

## Miné-Kervir. Des mesures conformes aux normes

Les Riverains du parc de Miné-Kervir, relayés par l'association « C du vent », ont émis des réserves sur la fiabilité des mesures effectuées début décembre, à Miné-Kervir et en fait part sur son site. Membre du comité de suivi éolien, l'association a écrit à la Cocopaq en signalant que le vent était très faible lors des mesures, les rotors bridés à 9 tours-minute et le positionnement

des micros non conforme à la réglementation. « Dans ces conditions, les mesures en cours vont démontrer que le parc éolien ne génère aucune nuisance et qu'il pourra continuer à tourner en toute légalité. Malheureusement, la réalité est bien autre car, dès que le vent se lève, le bruit des machines devient infernal ». Le technicien de Delhom-Acoustiques chargé des mesu-

res nous informe que les normes NFS 31-114 et 31-010 (que l'on peut consulter sur internet) ont été respectées. « Les éoliennes sont arrêtées une heure sur deux pour analyser le différentiel entre le bruit ambiant avec les éoliennes et le bruit résiduel... Si le vent fait plus de 5 m-seconde, les mesures ne sont pas faites selon les normes et nous le signalons sur le rapport ».

Selon lui, il est possible que les réglages ne soient pas encore optimisés.

### **Demande de réunion**

Mais, pour les riverains, il y a une différence entre le bruit mesuré selon les normes et le bruit « ressenti » selon la force et la direction du vent. Ils en appellent à une réunion de concertation avec l'exploitant Eolfi et les élus.